

## Commission Départementale D'Orientation COMPTE-RENDU DES EXAMENS PSYCHOLOGIQUES

Nom du psychologue :	
Qualité	

Nom et prénom de l'adolescent :  Né(e) le :  Etablissement fréquenté :  Nom des Responsables légaux :  Internat :  Oui  Non		
N.B. Les performances et le protocole des tests psychométriq compte-rendu.	ques doivent être joints sous pli cacheté à la Commission avec le	
Сомртн	E-RENDU	
	TOVD	

Confidentialité: ce document doit être exclusivement utilisé dans le cadre de la commission à laquelle il est destiné. Il doit être conservé au sein du dossier adressé à cette commission pour l'éclairer dans sa prise de décision et ne peut être transmis à d'autres personnes ou institutions sans l'accord explicite du psychologue qui l'a rédigé. (Cf article 14 du Code de déontologie des psychologues).

## COMPTE-RENDU (suite) SYNTHESE ET APPRECIATION GENERALE

Document rédigé le :

Signature: